



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le vendredi 11 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé en séance publique sous la présidence de M. Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : M. BLANCHARD, M. LECORGNE, Mme RADON, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, M. CHAMPION, Melle CRAMAIL, M. FERRET, M. GUILLOTON, Mme LEGER, M. MACAUD, Mme METRAS, M. SEGNI et Mme THIERY. Excusé : M MEMON.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. LECORGNE

Délibérations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- Approuve une proposition de prêt relais de la Caisse d'Epargne d'un montant de 77 000 euros remboursable capital et intérêts dans 3 ans
- Approuve la décision modificative n° 1 d'un montant global de 70 000 euros adopte le budget primitif de l'exercice 2008 qui s'élève en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 399.923,00 euros et en section d'investissement à 176.214,83 euros, le budget du local commercial de l'exercice 2008 qui s'élève en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 6.512,26 euros et en section d'investissement à 11.661,14 euros et le budget du lotissement "la Vincent" de l'exercice 2008 qui s'élève en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 1.733.960,00 euros et en section d'investissement à 1.462.167,00 euros
 - a désigné M. Vincent GUILLOTON comme correspondant défense
 - a désigné M. Patrick BLANCHARD comme délégué au Syndicat Départemental de la Voirie
 - a décidé d'octroyer une subvention de 100 euros à l'association « la Prévention Routière » et a souhaité que cette association vienne faire une intervention à l'école de Longèves.
 - a décidé de ne pas donner de subvention au Foyer socio-éducatif du collège M. Calmel de Marans
 - a décidé de ne pas donner de subvention à l'Association pour le Développement de la Lecture-17 mais de payer une cotisation de 0,07 € par habitant

Communiqués du Maire et Questions diverses

- CCAS : 4 membres nommés par arrêté du maire
- Compte-rendu du dernier conseil d'école
- Commission des bâtiments : réunion le 22 avril pour le local de la CUMA
- Commission fêtes et cérémonies : préparation du 1^{er} mai, du 8 mai et du 14 juillet
- Travaux à la bibliothèque terminés. Projet d'achat de livres.
- Demande de M. BADENS. Accord pour qu'il anime la fête de la musique le 20 juin.
- Préciser les horaires auxquels les handicapés viennent faire du sport au stade
- Commission communication : relecture du Longèves Infos
- Suite du courrier à Mme ROUSE : le conseil reste sur sa position
- Travaux rue de Curzay payés par le Conseil Général.

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 18 avril 2008
Le Maire, Patrick BLANCHARD